



La CGT
des établissements
d'Enseignement supérieur
et de Recherche

*Pour un Service public national
d'Enseignement supérieur et de Recherche,
laïque, démocratique et émancipateur*

Communiqué

Toujours des mots, rien que des maux...

29/10/2026

Mardi 27 octobre, le ministre Philippe Baptiste a reçu les organisations syndicales pour présenter, pour ce qui concerne l'enseignement supérieur, les « annonces du gouvernement pour la jeunesse ». La CGT FERC Sup note que, suite aux mobilisations extrêmement massives, le gouvernement a enfin commencé à reculer et à faire quelques annonces. Toutefois, cela reste complètement insuffisant. Pour la CGT FERC Sup, l'enfumage ne passe pas, et nous appelons à encore amplifier la mobilisation.

Nous dénonçons le mensonge du gouvernement concernant Parcoursup et sa pathétique stratégie de communication utilisant des influenceur·ses : non, Parcoursup n'est pas modifié, et encore moins terminé ! Le ministre annonce quelques retouches cosmétiques : revenir sur les algorithmes des universités, expliciter les refus... Mais pas question de répondre à la revendication des lycéen·nes de supprimer le lycée d'origine, au contraire. M. Baptiste estime cette mention indispensable, considérant que la notation des lycées est trop hétérogène ; selon lui, « il faut pouvoir trier ! » Le ministre est résolument favorable à la sélection à l'entrée de l'université. Pour notre part, nous restons résolument favorables à un enseignement supérieur public ouvert à toutes et tous sans sélection ! Le seul critère, c'est le baccalauréat, premier grade universitaire ! La loi ORE doit être abrogée, en même temps que Parcoursup.

Nous sommes d'accord sur un point : la plateforme n'est pas le seul problème. Nous l'avons répété inlassablement, il faut ouvrir des places dans l'enseignement supérieur public et on n'ouvre pas des places à moyens insuffisants constants : il faut des locaux et des personnels titulaires en nombres suffisants !

Face à la suppression des 10 000 places l'an dernier dans l'enseignement supérieur, face aux 30 000 places supprimées en master dans le public ces trois dernières années, face aux 126 652 jeunes sans affectation cette année, le ministre annonce bravement la création de... 15 000 places, dont 10 000 en BTS (donc sur le budget de l'Éducation nationale) ; les 5 000 places restantes étant de surcroît étalées sur 2 ans.

Nous serons très attentifs à la place des formations privées dans ces annonces. Il faut stopper le développement de ce marché et récupérer le financement de l'apprentissage pour l'Enseignement supérieur public.

De même, le milliard d'euros accordé pour la rénovation de bâtiments universitaires est prévu sur 3 ans ; seulement 200 millions accordés en 2027 sur des projets prioritaires – mais sans que les critères de priorisation ne soient connus.

Et lorsqu'on interroge le ministre sur les amendements au projet de budget 2027 qu'il prévoit de déposer, afin d'obtenir ces crédits supplémentaires, on apprend que rien n'a été préparé pour le moment. Non seulement les annonces sont largement insuffisantes, mais en plus il n'y a aucune assurance qu'elles soient validées par Bercy !

Nous revendiquons, aux côtés de la jeunesse mobilisée, l'abrogation de la mesure mal nommée « Bienvenue en France » qui a introduit les « frais différenciés » (2 900€ en Licence, 3 900€ en Master) pour les étudiant·es extracommunautaires. Sur ce point, le ministre ne répond rien, ni au sujet des frais d'inscription. La CGT FERC Sup s'oppose à toute hausse des frais d'inscription.

Enfin, aucune mesure n'est annoncée concernant les salaires, alors que les collègues voient leur pouvoir d'achat s'effriter un peu plus chaque année. Pour rappel, depuis décembre 2020, nos grilles ont perdu environ 12,5% de pouvoir d'achat par rapport au SMIC. Depuis 2000, la perte est de 33%.

La CGT FERC Sup appelle à amplifier la mobilisation, le samedi 31 octobre, partout où c'est possible, par la manifestation aux côtés des jeunes, et à renforcer le rapport de force avec la généralisation de la grève le 5 novembre, date de la journée de grève et de manifestations décidée par l'intersyndicale interprofessionnelle.

